



DATE: Lilongwe, le 13 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVIS D'OBSÈQUES CONCERNANT LE DÉCÈS DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE TRUDON KALALA NZEMBELA



C'est avec une profonde tristesse que la Commission de la Concurrence du COMESA (la Commission) a la grande douleur d'annoncer au grand public et à ses parties prenantes que Monsieur le Commissaire Trudon Kalala Nzembela est décédé.

Le Commissaire Nzembela a été nommé au poste de Commissaire de la Commission par le Conseil des Ministres du COMESA le 9 décembre 2015 et a été reconduit par le même Conseil des Ministres le 5 avril 2019 pour un nouveau mandat d'une durée de trois ans. Le Commissaire Nzembela a travaillé avec toute la diligence voulue au service de la Commission tout en veillant à promouvoir le jeu de la concurrence commerciale et le bien-être des consommateurs dans le Marché Commun. Il a également été Membre du Comité des Finances et de l'Administration de la Commission entre 2015 et 2018, puis membre du Comité des Risques et

Audits du Conseil des Commissaires de la Commission jusqu'au jour où il a rendu son âme au Seigneur le 4 décembre 2021.

Au niveau national, le Commissaire Nzembela occupait le poste de Coordonnateur Adjoint de l'Autorité de la Concurrence de la République Démocratique du Congo (RDC). Le Commissaire Nzembela a travaillé sans relâche pour s'assurer que la RDC dispose d'une loi nationale sur la concurrence, ce qu'il a réussi à faire lorsqu'elle a finalement été promulguée en 2016. Par ailleurs, il a travaillé en étroite collaboration avec la Commission pour rendre opérationnelle l'Autorité Nationale de la Concurrence en RDC.

En 2021, le Commissaire Nzembela a été le fer de lance de la conclusion de l'accord de coopération entre l'Autorité de la Concurrence de la RDC et la Commission, qui a été signé le 19 avril 2021.

Et on se souviendra de lui comme le champion, tant en matière de concurrence que de protection des consommateurs, en RDC et dans toute la région du COMESA. Il sera inhumé le 15 décembre 2021 à Kinshasa, en RDC.

Le Conseil des Commissaires, la Direction et les Membres du Personnel de la Commission adressent leurs plus sincères condoléances à la famille endeuillée et à l'Autorité de la Concurrence de la RDC.

Que l'âme du Commissaire Nzembela repose dans la paix éternelle.



Mme. Meti Demissie Disasa Greffière de la Commission Commission de la Concurrence du COMESA 5th Floor, Kang'ombe House P.O. Box 30742, Lilongwe 3, Malawi Numéro de téléphone du bureau : +(265) 1 772 466

Courriel: compcom@comesa.int